

Département des Hautes-Alpes

Commune de Montgardin

05230

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 août 2020

L'an deux mille vingt, le 27 août à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Montgardin, dûment convoqué le 20 août 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Marc AUROUZE, Maire.

Présents : ABDELLAOUI Ben Youssef, AUROUZE Jean-Marc, BONNAFFOUX Luc, BOREL Christian, BUISSON Lorraine, CHAMBONNIERE Caroline, DERIVAUX Richard, FAURE Joseph, PERRET Robert, REYNAUD Laurent, VASSEUR Julien.

Absent : Néant

Ordre du jour :

Table des matières

1.	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 6 juillet 2020.....	2
2.	Travaux annexe + visite.....	2
3.	Délib. 2020-42 Réfection de la VC 23	2
4.	Commissions intercommunales (désignations)	3
5.	ANEM -Association Nationale des Elus de la Montagne	4
6.	Ordures ménagères.....	4
7.	Numérotation des rues.....	4
8.	Interventions sur le réseau d'eau et divers.....	5
9.	Demande d'enlèvement d'un arbre dangereux :.....	5
10.	Rentrée scolaire 1 ^{er} septembre.....	5
11.	Projet mobilités actives porté par la Communauté de Communes	6
12.	Dépôt détritit – suivi.....	6
13.	Questions diverses.....	6

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 6 juillet 2020

Le Procès-verbal du 6 juillet 2020 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

En préambule le maire demande au Conseil Municipal l'ajout de la délibération 2020-42 suite à un devis qui vient de parvenir en mairie.

Par contre, il indique que la délibération prévue pour le déneigement sera retirée, les éléments parvenus étant insuffisants.

Le Conseil donne son accord sur ces modifications.

2. Travaux annexe + visite.

Les membres du Conseil Municipal sont invités à procéder à la visite du chantier de l'annexe où les travaux d'aménagement d'un appartement locatif viennent de débiter.

Le maire en profite pour remercier Luc Bonnaffoux pour son implication pour ces travaux et notamment leur coordination.

Rappel : Délibération 2020-33 Electricité 4860,24€ HT (6 juillet 2020)

Délibération 2020-34 Plomberie 4212,00 HT (6 juillet 2020)

3. Délib. 2020-42 Réfection de la VC 23

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de poursuivre le programme de réfection de la voirie prévu au budget 2020.

Ce programme prévoyait la réfection de la voie communale numéro 2 (Les Vernes) et la poursuite de la réfection de la VC 23 (Les Proux) reliant Montgardin à Chorges, sur une longueur d'environ 400m, entre le tronçon récemment refait (2019) et l'embranchement de la VC 11.

La VC 2 est actuellement terminée.

Le Maire propose en conséquence au Conseil Municipal de mettre en œuvre cette réfection et soumet le devis de la Société Routière du Midi pour un montant de 13 766.00 € HT soit 16 519,20 € TTC.

Les travaux consistent en la réalisation d'un revêtement en béton bitumineux 0/10 noir reprofilant y compris balayage du support et couche d'accrochage.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve** le devis présenté par la Société Routière du Midi.
- **Autorise le Maire** à signer le devis présenté.

4. Commissions intercommunales (désignations)

Commission	Titulaire	Suppléant
Déchets, transition énergétique et environnement Vice-président en charge : CESTER Francis	BOREL Christian	VASSEUR Julien
GEMAPI, Risques naturels Vice-président en charge : SAUNIER Clémence	AUROUZE Jean-Marc	BOREL Christian
Développement économique et mobilité Vice -président en charge : SAUNIER Clémence	BONNAFFOUX Luc	CHAMBONNIERE Caroline
EAU Vice -président en charge : BETTI Alain	FAURE Joseph	ABDELLAOUI Ben Youssef
Communication Vice -président en charge : BETTI Alain	CHAMBONNIERE Caroline	BUISSON Lorraine
Tourisme, promotion touristique et APN Vice -président en charge : CLAUZIER Elisabeth	PERRET Robert	BUISSON Lorraine
Conseil exploitation régie Assainissement	DERIVAUX Richard	BOREL Christian
CLECT	AUROUZE Jean-Marc	BOREL Christian
SCOT Gapençais	REYNAUD Laurent	DERIVAUX Richard

5. ANEM - Association Nationale des Elus de la Montagne

La commune a reçu une proposition d'adhésion à l'ANEM. Le maire fait part au Conseil Municipal des termes de cette proposition.

Cette association a comme objectif prioritaire le renforcement des moyens d'action des communes de montagne, et de les représenter auprès des pouvoirs publics.

Elle apporte des services directs à ses adhérents : revue « Pour la Montagne », lettre électronique, fiches techniques, conseil juridique.

La cotisation, basée sur un montant par habitant ainsi que l'abonnement à une revue s'élèverait à la somme de 136, 46€ pour la commune de Montgardin.

Le Conseil Municipal ne donne pas suite à cette proposition.

6. Ordures ménagères

A compter du premier janvier 2021, la collecte des déchets se fera directement en régie par la CCSPVA

La Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance est compétente en matière de gestion des déchets ménagers et assimilés". Cette compétence concerne l'ensemble du cycle des déchets, à savoir, en phase amont, la prévention des déchets ménagers et assimilés puis, à l'issue de leur production, la collecte, le traitement et la valorisation.

Il en résulte les principales missions suivantes confiées au service public de prévention, gestion et valorisation des déchets ménagers et assimilés :

- les actions de prévention : recycleries et réemploi, compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, actions de sensibilisation des producteurs ou détenteurs de déchets, etc.
- la gestion et l'implantation territoriales des différents contenants.
- La collecte des déchets ménagers et assimilés selon différentes modalités (conteneur aériens ou enterrés, apport volontaire, apports dans les déchèteries, etc.).
- Les opérations de valorisation et de traitement.

7. Numérotation des rues

- Réponse du Conseil Départemental : (lecture lettre) : le maire indique qu'il a demandé l'accord du Conseil Départemental pour la pose des panneaux de rues sur les 3 routes départementales qui traversent la commune. Celui-ci a un avis réservé concernant les RD 93 et RD614, mais un refus pour ce qui concerne la RD942.

- Réponse des services de l'Etat à la demande d'autorisation pour la RN 94 : absence de réponse, ce qui démontre une fois de plus le mépris de ces services pour les petites communes.
- Subventions DSIL demandée 7446€ sur un montant de travaux prévus de 12799€ : les services de l'Etat n'ont toujours pas répondu à la demande de subvention déposée au mois de décembre 2019. Le maire aurait souhaité une réponse, qu'elle soit positive ou négative.

8. Interventions sur le réseau d'eau et divers.

- Maison Ferraton/Cifolelli : changement d'une vanne usagée.
- Quartier le Reclux : réparation d'une fuite avant compteur chez un particulier.
- Relevé des compteurs : terminé, quelques vérifications à faire.
- Fuite toiture Mairie : fuite dans un appartement. Cette fuite avait été signalée à plusieurs reprises depuis plusieurs années. Un arrosage de la toiture par secteurs a permis d'identifier la cause de ce désordre. La réparation définitive sera faite par un professionnel dans les semaines à venir. La réparation du plafond concerné sera ensuite effectuée par l'employé communal.

9. Demande d'enlèvement d'un arbre dangereux :

Maison Ferraton (10 août). Le maire a rencontré Mr Ferraton et lui a demandé de procéder à l'enlèvement d'un gros arbre mort situé à l'entrée de sa propriété et qui menace de tomber sur la voie publique (risque d'accident).

10. Rentrée scolaire 1^{er} septembre.

Enseignants :

- Madame LAURENT Irène, directrice à la place de Mr Spanu
- Madame MOBÛS Julie --

Effectifs : 35 (15 en classe maternelle/CP et 20 en classe élémentaire)

Départs en sixième : 8 élèves

Arrivées à Montgardin : 4 élèves

- Demande de stage Melle Contrino Clémence : elle sera en stage à l'école à compter de la rentrée scolaire pour une période de 8 semaines.

11. Projet mobilités actives porté par la Communauté de Communes

- Mobilités actives sur le territoire

Deux projets de mobilités actives structurants pour le territoire sont envisagés :

La réalisation d'un tronçon de Vélo Route Val de Durance (V862) entre Gap et Chorges ;

La réalisation d'un itinéraire partagé le long de la Durance entre Rousset et le pont de l'Archidiacre. Afin de démarrer sereinement la réflexion autour de ces deux projets ambitieux et de lancer les études, il est proposé d'adopter une délibération cadre.

La méthodologie proposée pour chacun de ces projets est exposée ci-dessous.

- VéloRoute, Val de Durance

Objectif : Réalisation d'une portion de VéloRoute à destination des usagers du quotidien mais également du cyclo tourisme.

Lancement d'une étude de faisabilité visant à compléter et à actualiser l'étude réalisée en 2010 par le bureau d'étude JED pour le compte de la Communauté de communes de la Vallée de l'Avance.

A noter qu'un rapprochement de la Communauté de communes de Serre-Ponçon et de la Communauté d'agglomération Gap Tallard Durance est à prévoir de manière à connecter de manière pertinente le tronçon aux pôles intermodaux et bassins d'emploi du territoire (Ville de Gap et Bourg de Chorges).

- Itinéraire partagé le long de la Durance

Objectif : Mise en valeur de la vallée de la Durance, sensibilisation à l'environnement et à l'histoire de la vallée par les mobilités actives.

Lancement d'une étude de faisabilité complète, en concertation avec les usagers et les sociaux professionnels de la Durance de manière à avoir un projet ancré dans son territoire et cohérent.

Cet itinéraire pourra être le support d'animations à destination des résidents, de la population touristique et des scolaires.

A la suite de ces études de faisabilité et selon leur conclusion, le conseil sera amené à se prononcer sur l'enclenchement de la phase Projet et la réalisation des travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents approuve cet exposé et valide le lancement de ces deux études de faisabilité.

12. Dépôt détritit - suivi

- Dépôt sur route désaffectée (suivi)- 1 personne identifiée. Suite judiciaire en cours. Plus de dépôts depuis la fermeture de cet accès par des rochers.
- Dépôt tôles amiantées les Aroncis (Plainte déposée par la Commune + DREAL avisée). Enquête de gendarmerie sur demande de Mr le Procureur.

13. Questions diverses.

1. Joseph FAURE demande s'il serait possible de remplacer la réfection de la VC 23 par une partie de la VC 3.

Le maire indique que le choix de la VC 23 a été fait au moment du vote du budget et qu'une subvention a été demandée au titre de ces travaux. En conséquence, il n'est pas souhaitable de modifier les projets en dernière minute. Par contre, il est envisageable d'en proposer l'inscription au titre du budget 2021. Il conviendra alors de faire un choix sur le tronçon prioritaire à rénover.

Bouchage des trous : envisageable première quinzaine de septembre, utilisation possible de 6 tonnes de goudron à froid, sachant que la commune en a déjà utilisé 60 tonnes depuis le début de l'année (mis en place l'employé communal aidé par des conseillers).

2. Signalement d'un arbre déchaussé qui menace de tomber sur la RD 93 dans la montée de Montgardin. Le maire, vérifiera quel est le propriétaire du terrain concerné :
 - S'il s'agit de la commune, il sera procédé à son abattage
 - s'il s'agit d'un particulier, il sera demandé de procéder à l'abattage de celui-ci (aide éventuelle de la commune)

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, le maire déclare la séance levée à 20h45.

Le Maire,

Jean-Marc AUROUZE.

